

Indice genevois des prix à la consommation : + 0,1 % en janvier 1994

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1 % en janvier 1994 et s'établit à 100,9 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement recule par rapport à décembre (3,7 %) pour se fixer à 3,1 %. Pour mémoire, le taux annuel était de 3,3 % l'an passé à pareille époque.

L'indice de l'alimentation, boissons et tabacs, toujours volatil, se replie de 0,4 % (en un an : + 1,9 %) en raison de mouvements saisonniers touchant les fruits et les légumes.

La baisse du mazout se répercute sur le groupe logement et énergie (en un mois : - 0,2 %; en un an : + 4,5 %).

Les prix de la santé progressent de 1,0 % en trois mois (en un an : + 2,9 %) en raison principalement de l'adaptation des tarifs hospitaliers (+ 1,8 %).

Dans le groupe transports et communications, l'indice augmente de 0,7 % ce mois (en un an : + 5,8 %). Y contribuent notamment la hausse des prix des voitures neuves, celle des services des taxis (augmentation pour deux centrales sur quatre) et l'ajustement de certains tarifs des TPG.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en janvier 1994

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente ¹
Indice général	100,0	100,9	0,1	3,1
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	99,2	- 0,4	1,9
Habillement	6,5	100,3	///	0,8
Logement et énergie	25,2	101,1	- 0,2	4,5
Aménagement du logement	6,8	100,1	///	1,0
Santé	10,2	101,4	1,0	2,9
Transports et communications	11,4	100,4	0,7	5,8
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	101,0	///	1,9
Autres biens et services	14,7	103,2	///	3,5

1. Les variations annuelles sont calculées par raccordement entre les résultats de l'ancien et du nouvel indice; elles n'ont qu'une valeur indicative.

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : 145,1
septembre 1977 = 100 : 178,4
septembre 1966 = 100 : 303,6

20 janvier 1994

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67